

> L'ère des camps

En Italie, courant avril, 13 «centres d'accueil et d'identification» ont été ouverts l'un après l'autre. Le cas de Manduria, premier camp ouvert, nous éclaire : de grandes tentes dressées sur une ancienne base militaire pouvant contenir 1000 personnes (bientôt 3000) ; deux grillages d'enceinte de 2 et 4 mètres de haut ; soldats, flics et pompiers surveillant ce qui « n'est pas une prison » assuraient d'abord les autorités, la Croix rouge et l'association Caritas bras dessus bras dessous. Dès le 27 mars une centaine de migrants s'évadait pourtant, une partie se faisant reprendre. Puis l'hypocrisie s'est entièrement dissoute quand l'Etat a commencé à transformer ces camps l'un après l'autre en centre d'identification et d'expulsion, refermant le piège. Depuis, alors que les populations locales se divisent souvent entre forte solidarité et chasse à l'immigré, grèves de la faim, émeutes, évasions et incendies dévastateurs se succèdent : comme dans les CIE pré-existant, la révolte est permanente. Comme à la gare de Rome où les sans-papiers à la rue ont gagné collectivement des billets collectifs pour voyager gratuitement vers les destinations de leur choix, notamment Vintimille à la frontière franco-italienne. Dans cette localité qui prend la voie d'un Calais à l'italienne, 100 Tunisiens ont entamé une grève de la faim le 2 mai exigeant la liberté de circulation et des permis de travail. Enfin, une soixantaine de perquisitions et des incarcérations ont eu lieu entre les 5 et 6 avril dans toute l'Italie, visant des militants luttant contre les camps de rétention.

A Marseille le 9 Mars des sans papiers ont mis le feu au CRA du Canet où ils étaient enfermés. 6 retenus ont été inculpés, certains sont en prison. On peut écrire à l'un d'entre eux pour manifester notre soutien : Hamza Mohamed, n°écrou : 160776, Maison d'arrêt des Baumettes, 213, chemin de Morgiou, 13009 Marseille. Contact : soutien6cra@riseup.net.

> Dernière nouvelle

Les Tunisiens et les soutiens ont été expulsés avec violence par la police le mercredi 4 mai de l'immeuble occupé du 51 Av. S. Bolivar à Paris à la demande de la Mairie de Paris. Le 5 mai : à notre connaissance 19 Tunisiens ont été libérés, entre 90 et 100 d'entre eux restent entre les mains policières, en garde-à-vue accusés de « dégradation en réunion » ou menacés d'expulsion dans les camps du Mesnil-Amelot et de Vincennes. Voilà la véritable attitude de la gauche et de la droite face à la révolution tunisienne.

> RIPOSTE dans les quartiers populaires

Un policier blessé à Tremblay-en-France (93)... après avoir reçu un projectile le 26 avril. Les policiers patrouillaient à bord d'une voiture de la BAC, dans la cité du Grand-Ensemble, lorsqu'ils ont reçu des pierres. Les policiers n'ont pas été pas en mesure d'interpeller les lanceurs de pierre.

A la cité de Grande Borne - une voiture de police brûlée... des pierres, boules et parpaings pleuvent sur les policiers à la Grande Borne (Viry/Grigny, Essonne) le 4 avril.. Deux policiers sont blessés. La police n'a pas réussi à attraper les attaquants. Depuis plusieurs semaines les patrouilles subissent des caillassages. Jean-Claude Borel-Garin, le directeur départemental de la sécurité publique, expliquait que : « De deux choses l'une, soit c'est de l'inconscience, soit c'est une volonté de tuer, dans les deux cas, c'est très grave. On a franchi un cap. » La question est qui a « franchi un cap », la police ou ceux qui réagissent désormais face aux agressions policières ?

<http://resistons.lautre.net/>
informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°97 • mai 2011

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

« Ni police ni charité...

un lieu pour s'organiser ! » c'est ce qui était écrit sur la banderole des exilés tunisiens qui ont occupé un immeuble de la Mairie de Paris après avoir été persécutés par la police pendant des semaines. Alors que chaque année 400 000 immigrés entrent « légalement » en Europe et alors que les tunisiens ont accueillis 200 000 réfugiés lybiens depuis le début de l'insurrection, l'arrivée de 28 000 jeunes tunisiens déclenche des mesures sans précédent : renforcement raciste de Schengen pour contrôler les frontières intérieures et extérieures de l'UE, de la police de protection des côtes (Frontex), chasse à l'homme en France, impunité de ceux qui leur tirent dessus en Italie... Même si la cause immédiate de cette arrivée est l'effondrement du tourisme tunisien et les effets de la guerre en Libye, ceux qui arrivent ne sont pas des « sans papiers » ni des réfugiés comme l'histoire en a toujours connus : ils portent dans leurs tripes l'expérience unique des acteurs d'une révolution victorieuse et donc contagieuse. Ce n'est pas pour rien que l'Europe leur répond avec une hystérie sécuritaire ; pas pour rien non plus qu'en Tunisie aussi le 1^{er} ministre les stigmatise comme étant la « cause » de la suspension des accords de Schengen qui

constitue de son point de vue l'un des malheurs actuels du pays. En fait, l'« invasion » que redoutent tous les Etats (et les partis de gauche, syndicats... qui restent, comme d'habitude très majoritairement silencieux) c'est celle du virus révolutionnaire dont le symptôme le plus virulent est la remise en cause radicale de la répartition des richesses. En France, il y a la crainte que la société arrive à sortir de sa torpeur mortifère face à l'offensive raciste, anti-arabe, anti-noire, islamophobe, en fin de compte anti-pouvoir du pouvoir. C'est cette même crainte qui est en jeu dans le non-lieu prononcé par la Cour d'appel de Paris pour les policiers responsables de la mort de Zied et Bouna à Clichy-sous-Bois en 2005. L'Etat français affirme qu'il est prêt à officialiser la mise à mort des futurs révoltés, à l'instar des dictateurs qui font tirer dans la foule et qu'il critique hypocritement au nom du « pays des droits de l'homme ». En 2005, la vague des révoltes qui a balayé les quartiers populaires est restée isolée. Le peuple pauvre des villes, des usines, du salariat n'a pas suivi les jeunes des quartiers. L'exemple des révolutions pour la dignité et la justice pourrait-il s'implanter en France ? La bagarre pour la liberté de mouvement des jeunes révolutionnaires venus de Tunisie pourrait nous relier à cette nouvelle source d'énergie.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Six ans après la mort d'Abou Bakari Tandia...

... malien sans papiers, suite à sa garde-à-vue au commissariat de Courbevoie, la reconstitution n'a abouti, selon l'avocat de la famille, Yassine Bouzrou, qu'à des « déclarations fantaisistes », émaillées de « je ne me souviens plus », « j'ai oublié »... du côté des policiers cités comme « témoins assistés ». Il y aura encore un complément d'expertise. Comme d'habitude, la justice joue le temps.

Toujours plus d'hystérie sécuritaire et raciste à l'école de la république

Châtel a décidé de multiplier par 10 à la rentrée 2011 le nombre de policiers armés installés dans des collèges (53 à ce jour), se félicitant de la réussite de ce dispositif alors même que les acteurs de terrain qui se sont exprimés publiquement ne cessent de le condamner (voir <http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=noirette>). Le ministre se propose également d'instaurer par décret une nouvelle discrimination : il s'agit d'interdire l'accès des établissements scolaires aux mères de famille voilées. Dans les faits certaines écoles la pratiquent déjà (par exemple mères voilées stigmatisées à l'école Lafargue de Montreuil ou encore au collège Poussan de Gigan).

En Inde Areva tire à balles réelles

Lors de la visite de Sarkozy en décembre dernier, deux accords-cadre ont été signés entre Areva et l'Etat indien pour la construction de deux réacteurs EPR à Jaitapur, petit port indien. Quatre autres devraient suivre dans cette zone hautement sismique. Mais en novembre déjà plus de 3000 opposant-e-s locaux manifestaient. Ces paysans et pêcheurs pauvres en majorité se moquent de « la création d'emplois », ne veulent ni de l'expropriation de leurs terres, ni de la contamination des poissons, ni des compensations financières. Le 18 avril des centaines de manifestants se heurtent aux flics près du site. Malgré les lacrymos, matraques et flashball locaux ils brûlent des voitures de flics et

saccagent le commissariat. « Nous n'avions d'autre option que de tirer » dira l'inspecteur général de la police. Tabrez Sayekar est abattu. 30 personnes hospitalisées dont 16 flics. 20 arrestations. Le lendemain les émeutes se déplacent à Ratnagiri (chef-lieu du district dont dépend Jaitapur), aux alentours de l'hôpital où doit être pratiquée l'autopsie du corps de Tabrez, les villageois exigeant que la famille soit consultée, que des observateurs indépendants soient présents et que le député du district accusé d'avoir donné l'ordre de tirer soit limogé. Le 20 avril un couvre-feu permanent est déclaré à Ratnagiri... D'ici 2030, l'Inde, en pleine croissance capitaliste, veut augmenter de 10% la part du nucléaire dans sa production d'énergie. Alors, que peut bien valoir la vie du pêcheur Tabrez ?

Ça suffit la collaboration !

Quand la sécurité sociale, Pôle Emploi, les banques, la poste etc. en un mot les services administratifs de l'Etat font le travail de la police. Fin mars les agents de la direction départementale de la sécurité sociale des Bouches du Rhône ont reçu comme consigne de contrôler l'authenticité des pièces d'identité des assurés sociaux, à l'aide d'une lampe ultraviolet : une formation est prévue pour bien détecter les faux papiers.

Le colonialisme tue encore à Mayotte

« Le policier lui a donné un coup de pied dans le dos. Il est tombé et a dévalé toute une colline. Je pensais qu'Adinani allait pouvoir se relever mais son cœur a lâché et il est mort » Lors d'une des nombreuses rafles dans un bidonville, Adinani 40 ans est mort. A Mayotte un tiers des habitants serait des sans-papiers venus des autres îles comoriennes. La police les pourchasse : gazage des habitations pour faire sortir les gens, convois de camions grillagés jusqu'au pire des centres de rétention, expulsions expéditives sans application du droit des étrangers en vigueur en « métropole ». Le problème pour la police est de faire la différence entre un Comorien mahorais et un Comorien des autres îles, c'est pourquoi la France pousse les Comores à la mise en place de passeports biomé-

triques : vive l'aide au développement ! Des milliers de personnes meurent en faisant la traversée depuis Anjouan distante de seulement 70 km.

« La meilleure des polices »

A Toulouse, 14 citoyens volontaires ont été officiellement intronisés, pharmacien, psychologue et retraités, ils ont tous voulu se lancer aux côtés de la police nationale de manière totalement bénévole. Le paradigme totalitaire d'une société du contrôle où chacun surveille son voisin avance, et où la délation est instituée comme civisme. Les volontaires gagnent le droit de porter un joli écusson : « Citoyen volontaire ».

À savoir

La réforme de la garde-à-vue entrée en vigueur le 15 avril dernier apporte :

- l'obligation pour les flics de notifier formellement le droit à garder le silence (toujours la meilleure chose à faire en g.à.v.), sans quoi il y a vice de procédure ;
- le droit à l'assistance d'un avocat (choisi ou commis d'office) dès le début de la g.à.v. et pour tous les interrogatoires. Les flics pourront vous inciter à y renoncer : ne les écoutez pas, ne signez aucun papier. Si aucun avocat ne peut venir cela pourra peut-être permettre de faire annuler la procédure.

Copwatch

De nombreux migrants viennent à Calais, point de chute, passage vers l'Angleterre... des militants « No Border » pour la liberté de circulation sont là aussi. Le 10 avril un site d'information publiait leurs vidéos. Voilà deux ans qu'ils filment régulièrement les interventions policières, témoins du harcèlement quotidien violent visant les migrants.

Le 21 avril au matin, la police en pleine rafle à l'African House (ancienne usine désaffectée devenue refuge) s'en prend violemment à trois militants No Border filmant l'intervention. Une caméra est détruite, garde-à-vue et poursuites pour occupation illégale, résistance avec violence en réunion... le procès aura lieu le 12 juillet à Boulogne-sur-Mer. À Madrid depuis deux ans, ce sont des habitants excédés par les contrôles au faciès qui se sont

regroupés en une dizaine de groupes tournant régulièrement dans les quartiers. Des brigades nées d'une « rage organisée ». « La police contrôle des gens simplement parce qu'ils ne correspondent pas à l'idée qu'elle se fait de l'Espagnol moyen. [...] Cette pratique est tellement courante qu'on pense presque automatiquement que les personnes contrôlées sont dangereuses. On criminalise la population étrangère. »



Marche en mémoire d'Hakim Ajimi...

mort à Grasse le 9 mai 2008 lors d'une interpellation musclée de la police. Manifestons notre solidarité le samedi 14 mai 2011 à Grasse - rdv 14 h en haut du Bd Victor Hugo, vers la place du Cours.

Carnaval Le 8 mars dernier à Montpellier, le carnaval, subversif par nature, sans organisation officielle, a été fortement réprimé. Les condamnations qui ont suivi mais aussi les violences policières constantes depuis de nombreuses années – ainsi lors de la St Patrick une personne a perdu un œil suite à un tir de flashball – sont à l'origine de la création d'un collectif anti-répression, contact : dgueux.vilaine@laposte.net

La répression continue Le 14 avril le tribunal correctionnel de Lorient a requis deux mois de prison avec sursis, et une amende de 200 € à l'encontre d'un jeune docker accusé de jet de pierre lors de la manifestation du 19 octobre contre la réforme des retraites. Une centaine de soutiens étaient présents à l'audience, le délibéré sera rendu le 12 mai.

Mobilisation anti-G8-G20 Le vendredi 27 mai - métro Belleville, jusqu'à Gambetta - manifestation-parade contre le cirque sécuritaire. Infos : frap.samizdat.net

Refusant le prélèvement de son ADN... suite à une condamnation pour la destruction d'un silo de maïs transgénique à Lugos en 2007, Marc Bienne passera en procès à Narbonne le vendredi 13 mai 2011 à 8h30.